



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique
Direction des Programmes Nationaux de Recherche

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT DES JEUNES

CHERCHEURS - *PEJC*

Troisième Appel à Propositions 2020

- Annonce disponible sur le site web du Ministère : **www.mes.tn**
- Lien de l'inscription en ligne : **shorturl.at/jzNRX**
- Date limite **d'inscription** en ligne : **17 Avril 2020**
- Date limite de **dépôt** des dossiers papiers : **24 Avril 2020**

1- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Recherche Scientifique) annonce le lancement de la troisième édition (2020) de l'appel à propositions du Programme d'Encouragement des Jeunes Chercheurs (PEJC) **dans une nouvelle orientation** conformément aux deux aspects suivants :

- **Les Enseignants Chercheurs** : Donner une impulsion aux jeunes enseignants chercheurs pour développer leur carrière dans la recherche scientifique d'excellence sur des sujets d'actualité et/ ou dans les recherches alignées aux axes prioritaires en adéquation avec les besoins du monde socio-économique avec la participation éventuelle d'un partenaire ;
- **Les Enseignants Technologues** : Encourager les enseignants technologues à effectuer des recherches appliquées visant la création de la valeur avec des partenaires du monde socio-économique ;

Il s'agit d'un fonds national compétitif destiné à financer **des projets de recherche d'actualité portés par des** enseignants chercheurs et enseignants technologues dans toutes les disciplines scientifiques en rapport avec les priorités nationales fixées.

Ce programme est dédié spécifiquement à :

- Inciter les jeunes enseignants chercheurs à développer une recherche scientifique de qualité ;
- Inciter les jeunes enseignants chercheurs et enseignants technologues à s'engager dans les priorités nationales et régionales de recherche ;
- Encourager les jeunes chercheurs et technologues à participer et à soumettre aux appels à projets ;
- **Inciter les jeunes chercheurs et technologues à s'impliquer davantage dans des projets de recherche appliquée visant des retombées économiques, technologiques et sociales à impact,**
- **Développer des interactions de collaboration entre les chercheurs et le monde socio-économique,**
- Responsabiliser les jeunes chercheurs et technologues à travers la mise en œuvre et la gestion autonome d'un projet de recherche ;
- Soutenir les jeunes chercheurs des universités, des institutions de recherche et les technologues des instituts des études technologiques des régions de l'intérieur.

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Appel à propositions est ouvert à tout **enseignant-chercheur ou enseignant- technologue permanent quel que soit son grade scientifique** à condition de :

- Avoir un âge maximal de **42 ans** au moment de la soumission du projet dans **sa version numérique** ;
- Ne pas être porteur d'un projet financé dans le cadre des deux appels à propositions précédents du Programme d'Encouragement des Jeunes Chercheurs.

3- DOMAINES CONCERNES

Le programme est ouvert à toutes les disciplines scientifiques liées aux domaines de recherche suivants :

- **Sciences Exactes** (Maths, Physique, Chimie, Biologie, Terre et Environnement...)
- **Sciences Humaines Sociales et Economiques**
- **Technologies de l'Information et de Communication**
- **Sciences Agricoles et Vétérinaires**
- **Sciences Médicales et Sciences de la Santé**
- **Sciences et Techniques de l'Ingénieur**

Toute proposition de projet doit se positionner par rapport à l'un des six (06) domaines prioritaires suivants identifiés pour la recherche scientifique et aux thématiques prioritaires qui leur sont rattachées :

Domaines prioritaires	Thématiques prioritaires de recherche	
1. Sécurité Alimentaire, Energétique et Hydrique	1.1	Gestion durable des ressources en eau
	1.2	Energies renouvelables et efficacité énergétique
	1.3	Biodiversité et changement climatique
	1.4	Smart agriculture et mécanisation
	1.5	lutte contre les épidémies, érosion du littoral et désertification
2. Projet Sociétal : Education, Culture et Jeunesse	2.1	Identité, citoyenneté et société démocratique émergente
	2.2	Éducation, formation, assurance qualité et nouvelles approches pédagogiques
	2.3	Culture, arts, médias et qualité de vie
	2.4	Problèmes de jeunesse
3. Santé du Citoyen	3.1	Drug design-Développement de vaccins et biosimilaires
	3.2	Gouvernance et économie de la santé
	3.3	Epidémies, maladies chroniques, et maladies nouvelles
	3.4	E-santé et télémédecine
4. Transition Numérique et Industrielle	4.1	Transition numérique
	4.2	Smart cities et internet of things
	4.3	Sécurité des réseaux et des systèmes d'information
	4.4	Protection et surveillance des frontières et des infrastructures
	4.5	Nanotechnologie et matériaux intelligents
5. Gouvernance et Décentralisation	5.1	Décentralisation politique et économique
	5.2	Gouvernance locale et démocratie participative
	5.3	Modèles de développement, aménagement du territoire et qualité de vie
	5.4	Valorisation du patrimoine et histoire des régions
	5.5	Gouvernance publique et privée
6. Economie Circulaire	6.1	Une agriculture et une industrie respectueuses de l'environnement
	6.2	Exploitation des ressources minières et substances utiles (terres rares)
	6.3	Lutte contre la pollution et ses effets
	6.4	Traitement et valorisation des rejets industriels et ménagers

4- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats répondant aux critères d'éligibilité sont invités à suivre toutes les étapes suivantes pour le dépôt des dossiers de candidature :

- 1) Télécharger, sous format Word, le **formulaire du projet** et le **modèle du CV** disponibles sur le site web du ministère (<http://www.mes.tn>);
- 2) Remplir soigneusement toutes les rubriques du formulaire et du CV ;
- 3) S'inscrire en ligne via le lien : **shorturl.at/jzNRX** de l'appel à propositions et joindre le formulaire du projet et le CV (en format pdf,);
- 4) **Adresser** le dossier papier (dûment rempli et signé) en deux exemplaires originaux (Formulaire du projet ,le CV et une **copie de la carte d'identité nationale**) à la Direction Générale de la Recherche Scientifique (Direction des Programmes Nationaux de Recherche) et **l'envoyer obligatoirement au bureau d'ordre central du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le cachet du bureau d'ordre central du ministère ou de la poste faisant foi.**

Dates limites de soumission :

- **17 Avril 2020** : Clôture des inscriptions de candidatures en ligne (clôture du site d'inscription) ;
- **24 Avril 2020** : Date limite de l'envoi des dossiers papiers au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. **Le cachet du bureau d'ordre central du ministère ou de la poste faisant foi.**

Toute proposition, non formulée selon les modèles fournis, incomplète, non signée ou soumise hors délais, ne sera pas prise en considération.

5- CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

Les projets soumis, seront évalués par le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique (CNEARS). Cette évaluation tiendra compte, en particulier, des éléments suivants :

- **Qualité scientifique du projet** (Pertinence scientifique, caractère appliqué, alignement aux priorités nationales de la recherche scientifique,...) ;
- **Méthodologie de la recherche (Pertinence de la méthodologie et des moyens scientifiques et techniques envisagés pour la réalisation du projet,...) ;**
- **Consistance et importance du partenariat avec le monde socio-économique s'il existe ;**
- **Faisabilité** (Réalisme du calendrier, budget demandé, contribution des membres de l'équipe, équipements et autres moyens à disposition, contribution à la formation,...) ;
- **L'impact de l'application du projet (Potentiel d'application, transfert des résultats et perspective du projet) ;**
- **Qualité du cursus et des travaux du candidat dans le domaine du projet proposé** (parcours académique, qualité des publications, ...).

Cependant, un encouragement spécifique est accordé aux propositions :

- i. Issues des universités et des établissements des régions de l'intérieur et/ou jeunes et/ ou non structurés en LR et UR;
- ii. En rapport avec les sciences humaines et sociales ;

6- DUREE ET SOUTIEN FINANCIER

La durée du projet est d'une année, renouvelable une seule fois après validation du rapport d'avancement de la première année. Le budget octroyé pour chaque projet est de 10.000 DT/an, soit 20.000 DT sur les deux ans du projet. -

Les fonds seront débloqués sur le compte de l'établissement du porteur du projet. Une convention sera conclue entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le porteur du projet.

7- CALENDRIER

- Clôture des inscriptions en ligne : **17 Avril 2020**
- Clôture des dépôts de dossiers papiers : **24 Avril 2020**

8- CONTACT

Pour tout complément d'information, veuillez contacter la Direction des Programmes Nationaux de Recherche à la Direction Générale de la Recherche Scientifique :

- Téléphone : 71 832 987
- e-mail : PEJC.dpnr@gmail.com